

Procès-verbal

de la **115^e assemblée générale** de Swissavant, tenue le
lundi 7 avril 2025 à 13h45, à l'hôtel Radisson Blu, Aéroport de Zurich.

Présidence: Iso Raunjak, président du jour et vice-président de Swissavant

Procès-verbal: Christoph Rotermund, directeur général de Swissavant

Ordre du jour

1. **Discours d'ouverture du président**
2. **Election des scrutateurs**
3. **Procès-verbal de la 114^e assemblée générale 2024**
4. **Rapport d'activités 2024**
5. **Approbation des comptes annuels et décharge**
 - 5.1 Rapport du caissier sur le bilan et le compte d'exploitation 2024
 - 5.2 Rapport 2024 de l'organe de révision
6. **Swissavant: fusion par absorption en 2025 avec l'Association professionnelle suisse des commerçants en peinture (ASCP)**
7. **Budget de l'exercice 2025**
8. **Révision des statuts 2026**
9. **Questions et discussions**
10. **Varia**

Les participants présents à l'hôtel Radisson Blu, Aéroport de Zurich, ont été chaleureusement accueillis à la 115^e Assemblée Générale 2025 de Swissavant par le président du jour et vice-président, Iso Raunjak, élu à l'unanimité au préalable.

Ensuite, il déclara officiellement ouverte la 115^e assemblée générale 2025.

L'invitation officielle à l'assemblée générale 2025 a été faite conformément aux statuts, via les éditions de novembre 2024 et janvier 2025 de la revue *perspective*, ainsi qu'un e-mail daté du 28 février 2025 (conformément à l'article 11, alinéa 2 des statuts de Swissavant), fixant la date limite de dépôt des propositions au lundi 3 mars 2025 (article 11, alinéa 8). Aucun dépôt de propositions n'a été effectué dans le délai prévu. L'ordre du jour a également été publié dans l'édition de février 2025 de *perspective* en trois langues nationales et préalablement sur le site internet de Swissavant.

Dans son allocution d'ouverture, le président a adressé un salut particulier aux trois membres d'honneur présents de Swissavant:

- Monsieur Costantino Chiesa (Eredi fu Costantino Chiesa);
- Monsieur Peter Schlegel (Vecchi Ferri);
- Monsieur Andreas Müller (muff haushalt ag);

ainsi qu'au membre d'honneur de la VSF,

- Monsieur Thomas Lachenmeier (Lachenmeier Farben AG).

Ont également été salués officiellement : les nombreux invités, partenaires, membres de commissions et les membres du conseil de fondation de la Fondation de promotion polaris.

Des excuses écrites de 38 membres ont été reçues avant l'assemblée.

1. Discours d'ouverture du président

Le président du jour a évoqué les conditions économiques difficiles et les défis géopolitiques de 2024. Il en a découlé la nécessité d'adapter les stratégies commerciales et de se recentrer sur les compétences clés. Les tendances disruptives, telles que les nouvelles technologies numériques et l'intelligence artificielle, deviennent centrales pour les activités de l'association. Swissavant continuera à proposer des solutions concrètes dans ce domaine.

L'influence politique dans le domaine de la formation a été renforcée, notamment avec la création d'un nouvel apprentissage dans le secteur du « e-commerce » pour garantir la compétitivité future. Malgré les défis dans le paysage éducatif national, l'engagement reste fort et l'optimisme demeure.

Le président du jour a consigné au procès-verbal :

- 96 personnes présentes dans la salle
- 55 membres ayant le droit de vote
- Ce qui donne une majorité absolue de 28 voix, suffisante selon l'art. 11, al. 7, par. 2 pour approuver les demandes ordinaires
- Une majorité qualifiée de $\frac{3}{4}$ (42 voix) est requise pour l'approbation de la fusion à l'ordre du jour, point 6.

Par ces constatations protocolaires, le président de séance déclara l'assemblée générale de 2025 dûment constituée conformément à la législation et aux statuts. »

2. Election des scrutateurs

Sur proposition du président du jour, l'assemblée a élu à l'unanimité et sans abstention:

- Monsieur Christoph Müller, entreprise Mueller AG
- Monsieur Urs Röthlisberger, entreprise Metabo (Suisse) AG

3. Procès-verbal de la 114^e assemblée générale 2024

Le procès-verbal de l'AG 2024 du 25 mars a été adopté à l'unanimité, sans discussion ni abstention.

4. Rapport d'activités 2024

Le rapport de performance, incluant le rapport financier détaillé, a été mis en ligne fin mars 2025 et envoyé aux membres, au choix sous forme numérique ou postale.

Après une courte vidéo générée par IA, aucune discussion n'a été souhaitée par l'assemblée.

Votation: Adopté à l'unanimité, avec remerciements aux auteurs.

5. Approbation des comptes annuels et décharge

Les membres ont reçu les comptes annuels vérifiés, y compris les annexes, avec le rapport de performance.

5.1 Rapport du caissier sur le bilan et le compte d'exploitation 2024

Une vidéo IA a présenté les points-clés, comme la réduction des hypothèques à 1,0 mio CHF et un excédent de 13'747.36 CHF sur un chiffre d'affaires total de 3,199 mio CHF.

Le trésorier a détaillé les quatre comptes sectoriels, soulignant les investissements dans la formation professionnelle et la gestion rigoureuse des fonds.

Il a confirmé que Swissavant suit son budget 2025.

Aucune discussion n'a été demandée.

5.2 Rapport 2024 de l'organe de révision

La révision 2024 a été menée selon les normes suisses de révision restreinte. Les comptes sont conformes à la loi et aux statuts.

Les comptes annuels 2024 ainsi que la proposition concernant l'utilisation de l'actif libre de l'association sont conformes à la législation et aux statuts.

Demande: Le président du jour propose, au nom du comité, d'approuver les comptes 2024 et d'accorder la décharge.

Votation: Approuvé à l'unanimité. Décharge accordée. L'excédent de 13'747.36 CHF est affecté aux fonds propres, qui s'élèvent désormais à 953'212.95 CHF.

6. Swissavant : fusion par absorption en 2025 avec l'Association professionnelle suisse des commerçants en peinture (ASCP)

Le président a rappelé que le contrat de fusion est publié depuis des mois sur les sites des deux associations. Il a expliqué les quatre avantages majeurs:

- Domaines d'activité similaires et complémentaires
- Partenariat stratégique de longue date dans la formation professionnelle
- VSF pourra étendre ses services
- Synergies avec Swissavant pour une gestion efficiente
- Réduction des charges institutionnelles pour la VSF

Une vidéo IA a suivi. Aucune question n'a été posée.

Votation: Fusion approuvée à l'unanimité, sans abstention ni opposition.

7. Budget de l'exercice 2025

Le budget a été publié avec le rapport de performance. Une vidéo IA a ensuite présenté les points essentiels.

Aucune discussion n'a été souhaitée.

Votation: Budget 2025 adopté à l'unanimité.

8. Révision des statuts en 2026

Le directeur général a présenté les premières réflexions pour la révision partielle des statuts 2026. Les thèmes évoqués : organes, classification des membres, communication, processus, délais, etc.

Aucune question ni remarque de la part de l'assemblée.

9. Questions et discussions

Aucune des membres présents ne demande la parole.

10. Varia

À l'occasion du 100^e anniversaire de Festool (1925-2025), le président du jour a cédé la parole à Monsieur Stephan Büsser, directeur de Festool Suisse SA, qui a adressé quelques mots et présenté une vidéo commémorative.

Le président a ensuite annoncé la **116^e assemblée générale, fixée au lundi 30 mars 2026**, et a remercié les membres pour leur fidélité, leur présence et leur confiance.

Il déclare l'assemblée générale 2025 officiellement close à 14h53.

Le président du jour et vice-président:

Le rédacteur du procès-verbal:

Iso Raunjak

Christoph Rotermund